

# FICHE D'INSCRIPTION AU SERVICE DE RESTAURATION SCOLAIRE (une par famille) A remettre avant le 08 juillet 2022 en mairie



## DEBITEUR PRINCIPAL (représentant légal)

Nom et Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Adresse courriel de contact \_\_\_\_\_

Tél. Personnel \_\_\_\_\_ Bureau \_\_\_\_\_

Tél. Portable \_\_\_\_\_

*(Ces coordonnées sont indispensables pour vous joindre en cas de problème, veuillez nous informer en cas de changement)*

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Type (CAF...) et numéro allocataire : \_\_\_\_\_

## DEBITEUR SOLIDAIRE (2<sup>ème</sup> représentant)

Nom et Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Adresse courriel de contact \_\_\_\_\_

Tél. Personnel \_\_\_\_\_ Bureau \_\_\_\_\_

Tél. Portable \_\_\_\_\_

*(Ces coordonnées sont indispensables pour vous joindre en cas de problème, veuillez nous informer en cas de changement)*

Date de naissance : \_\_\_\_\_

## ENFANT(S) INSCRIT(S)

Nom et Prénom	Date de Naissance	Nom de l'établissement (école/collège)	Classe/niveau ou nom de l'enseignant

Médecin traitant et numéro de téléphone : .....

L'enfant est-il atteint d'allergie, d'intolérance alimentaire ou de maladie chronique (asthme par exemple) ? .....

Si oui, bénéficient-ils d'un PAI (protocole d'accueil individualisé) ? .....

Dossier de PAI à retirer à la PMI de Bressuire pour un enfant en PS ou MS (05 49 65 05 07) et auprès du médecin scolaire de Thouars pour un enfant en GS et plus (05 49 96 14 70).

# NOTRE CHARTE DE VIE AU RESTAURANT SCOLAIRE

Pause importante au cœur de la journée scolaire, le temps du repas doit être un moment de plaisir, de détente et de convivialité.

Voici quelques règles d'or à observer pour apprécier pleinement tous ensemble cet interclasse scolaire.



**OUI**

- . Me présenter à l'appel sans courir, en restant en rang
- . Me servir de tout sans oublier l'eau et le pain, en évitant le gaspillage
- . Goûter à tout
- . Parler sans élever la voix et uniquement aux enfants de ma table
- . Respecter mes amis et les adultes qui m'entourent
- . Manger proprement sans faire tomber de nourriture
- . Apprendre à utiliser mes couverts
- . Me tenir correctement à table, les pieds sous la chaise
- . Lever le doigt pour demander quelque chose aux encadrants
- . Ranger correctement ma table ou mon plateau et lever le doigt pour obtenir l'accord de quitter la table.
- . Trier mes déchets après mon passage au self.

En cas de manquement volontaire ou répété à ces règles de savoir-vivre, je risque les sanctions suivantes :

- . être changé de table,
- . avoir une punition. Les sanctions (si répétées) seront répertoriées sur un cahier.
- . mes parents pourront être convoqués par l'adjointe au Maire chargée des affaires familiales
- . je pourrais être renvoyé après avertissement écrit à mes parents.

Signature du (ou des) enfants

Crier,  
Insulter,  
Courir  
Jouer avec la nourriture  
Se bagarrer  
Sortir de la nourriture du restaurant  
Utiliser mon téléphone portable  
Dire des gros mots  
Déteriorer le matériel



**NON**



## NOMS ET COORDONNÉES DES PERSONNES ADULTES À PRÉVENIR EN CAS DE PROBLÈME, PAR ORDRE DE PRIORITÉ (si différents des représentants légaux)

→ Nom(s), prénom(s) et qualité (parents, nourrice, grands-parents...) et leur(s) n° de téléphone:

- 1- ..... ☎ .....  
 2- ..... ☎ .....  
 3- ..... ☎ .....  
 4- ..... ☎ .....

## AUTORISATION DIVERSES DE PRISE DE PHOTOS / VIDÉOS :

- J'autorise l'équipe d'accompagnement et de surveillance
- Je n'autorise pas l'équipe d'accompagnement et de surveillance à prendre des photos de mon enfant lors de la restauration scolaire et à les utiliser dans le cadre de la communication de la Ville de Nueil-Les-Aubiers (rapport d'activités, plaquettes, Magazine, Facebook et site internet de la ville, presse, etc...).

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

- Les collégiens effectuent les trajets entre le collège et le restaurant municipal en autonomie (sous la responsabilité des parents)
- Les informations renseignées sur cette fiche d'inscription sont obligatoires pour accéder au service de la restauration scolaire de la Ville de Nueil-Les-Aubiers. Elles font l'objet d'un traitement informatisé pour la gestion du service et sont destinées aux agents municipaux. Ces données sont conservées pendant un an.

Conformément au Règlement Général de la Protection des Données Personnelles, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification à ces informations. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communications des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à Mathilde BERJON, à l'adresse suivante : [secretariat@ville-nueil-les-aubiers.fr](mailto:secretariat@ville-nueil-les-aubiers.fr)

## ACCEPTATION DU REGLEMENT

Nous soussignés, .....

déclarons avoir pris connaissance du règlement d'utilisation du service de restauration municipale de la ville de Nueil-Les-Aubiers et l'approuver en totalité,

Signature des parents (ou du responsable légal) :